



BILAN 2025 de la gestion des matières résiduelles résidentielles



Avant-propos

Ce rapport présente un portrait de la situation actuelle sur la gestion des matières résiduelles résidentielles à Vaudreuil-Dorion et un bilan des quantités collectées entre 2018 et 2025, aux fins de comparaison.

Les matières résiduelles faisant l'objet de ce rapport sont les ordures ménagères, les résidus encombrants, les matières recyclables, les matières organiques et les résidus apportés aux écocentres, toutes provenant du secteur résidentiel et des institutions, commerces et industries (ICI) assimilés aux collectes municipales.

Les matières générées par les ICI qui ne participent pas aux collectes de la Ville ne sont pas prises en compte dans ce bilan, ni les boues résiduaires issues des stations d'épuration et des fosses septiques. Pour faciliter la lecture, les résidus traités par le présent rapport seront désignés par matières résiduelles résidentielles.

Avant-propos

Quantités
totales

Taux de
récupération

Génération par
habitant

Potentiel de
valorisation

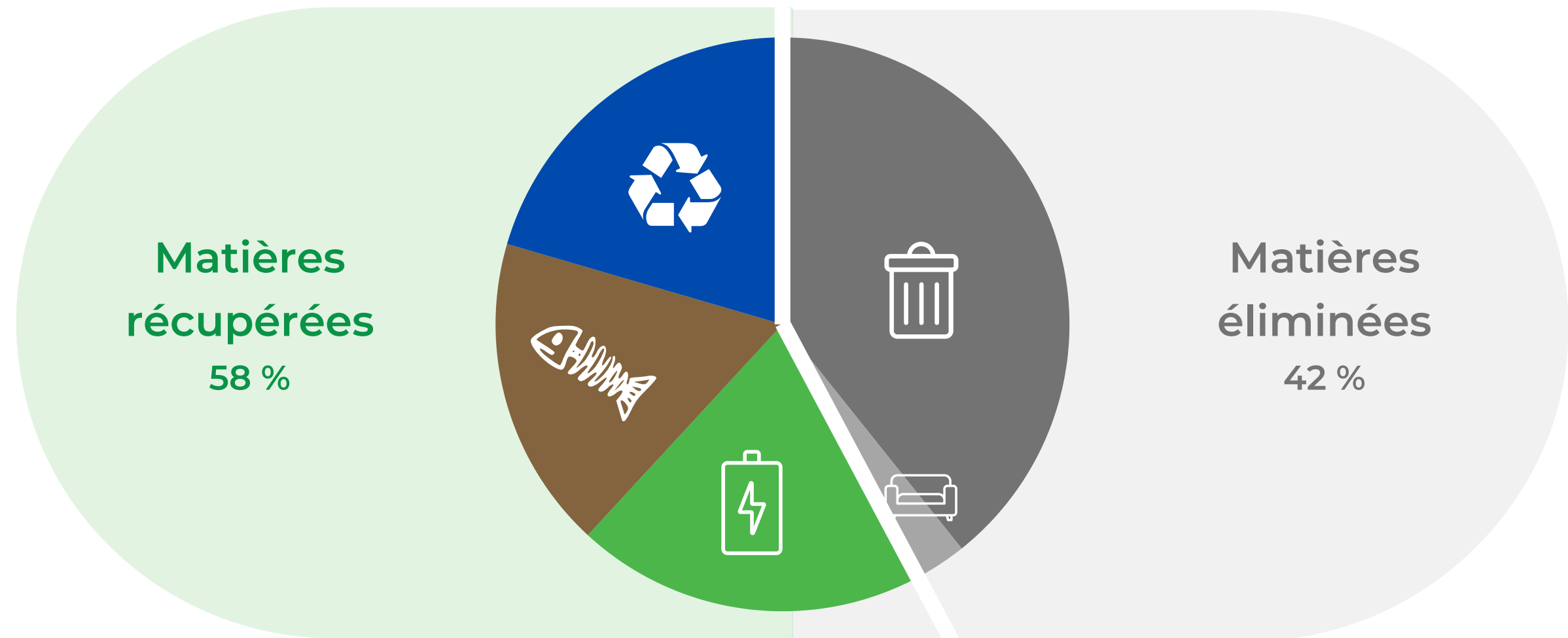
Collecte
intelligente

Conclusions

Prochaines
actions

Quantités totales

Au total, 20 634 tonnes métriques de matières résiduelles résidentielles ont été générées sur le territoire de Vaudreuil-Dorion en 2025 (448 kg/habitant), dont **11 971 tonnes ont été récupérées (58 %)** et 8 663 tonnes ont été éliminées (42 %).



Le taux de récupération est en croissance, ayant passé de 51 % en 2022, à 56 % en 2023 et à 57 % en 2024.

Matières à l'écocentre

Avant-propos

Quantités
totales

Taux de
récupération
Génération par
habitant

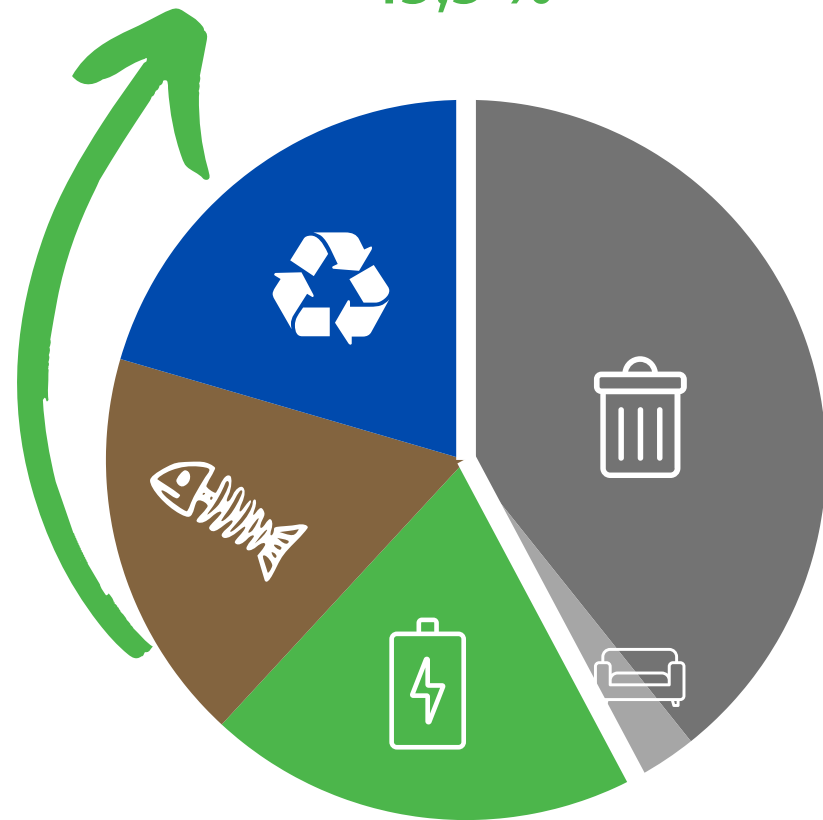
Potentiel de
valorisation

Collecte
intelligente

Conclusions

Prochaines
actions

Les matières
récupérées aux
écocentres
19,9 %



Les 4 103 tonnes de matières récupérées dans le réseau des écocentres de Vaudreuil-Soulanges représentent près de 20 % des matières résiduelles générées par la population. À l'exception des meubles rembourrés, la majorité de ces matières est acheminée vers des filières de recyclage.

Matières à l'écocentre

Avant-propos

Quantités
totales

Taux de
récupération

Génération par
habitant

Potentiel de
valorisation

Collecte
intelligente

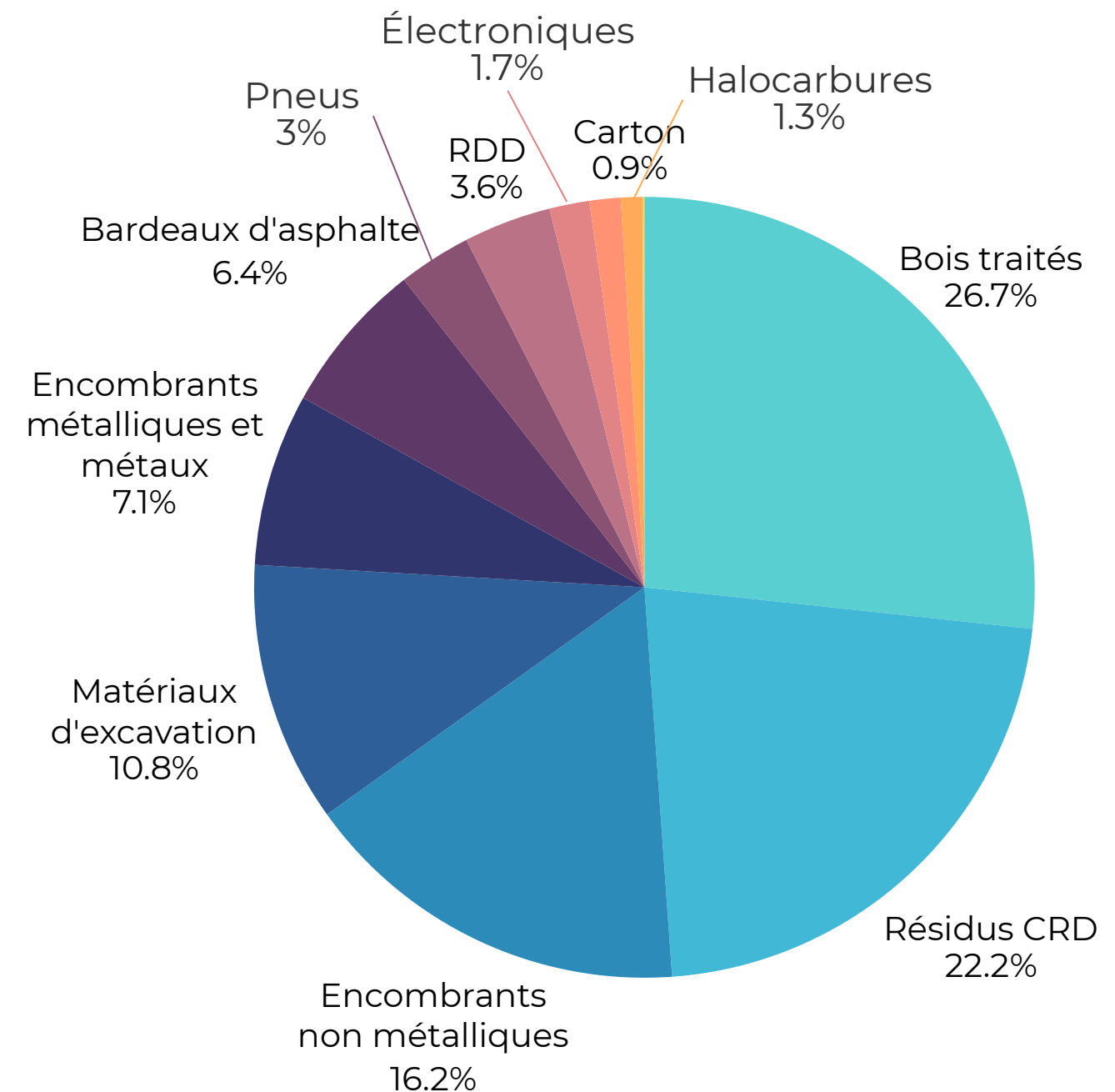
Conclusions

Prochaines
actions

Les quatre écocentres situés dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges permettent aux citoyens d'envoyer à des fins de valorisation une multitude de matières résiduelles qui ne sont pas acceptées dans la collecte porte à porte, comme les résidus domestiques dangereux (RDD), les résidus de construction, rénovation et démolition (CRD), les piles et batteries, les peintures, les résidus avec halocarbures et autres.

Le réseau des écocentres a reçu 26 347 visites de résidents de Vaudreuil-Dorion en 2025.

Le graphique montre la répartition des matières acheminées par les citoyens de Vaudreuil-Dorion.



Matières recyclables

Avant-propos

Quantités
totales

Taux de
récupération

Génération par
habitant

Potentiel de
valorisation

Collecte
intelligente

Conclusions

Prochaines
actions

Les emballages,
les contenants et
les imprimés

20,5 %

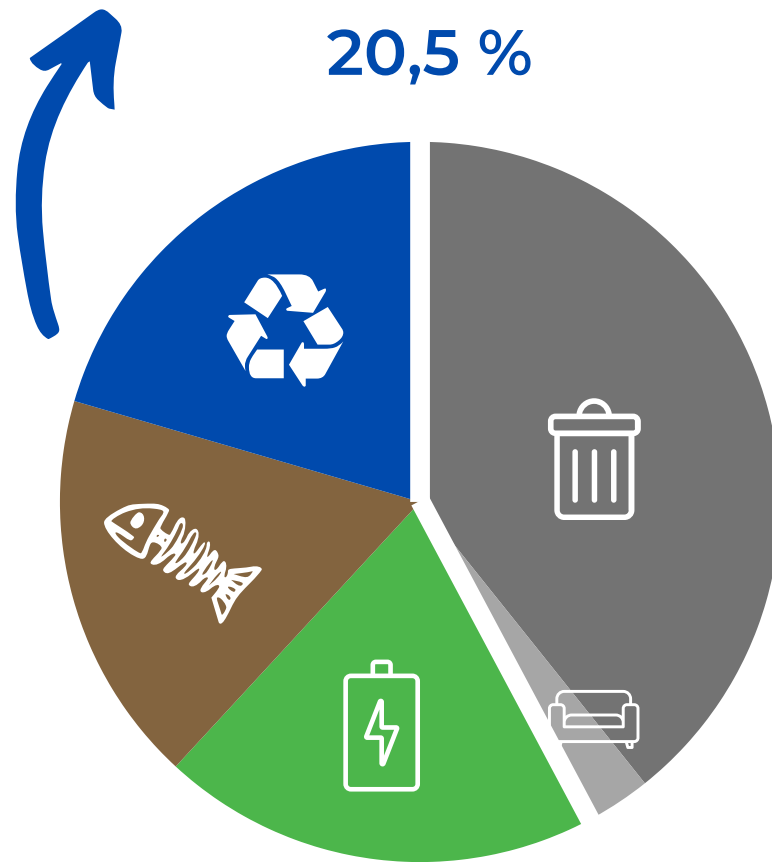


Photo de Tricentris

Les 4 226 tonnes de matières recyclables déposées dans le bac bleu à Vaudreuil-Dorion en 2025 ont été triées par Société Via au centre de tri de Lachine puis acheminées aux fins de recyclage. Les matières acceptées dans cette collecte sont les contenants, les emballages et les imprimés.

Modernisation de la collecte sélective



L'année 2025 marquait la première année du nouveau système instauré pour la collecte sélective, basé sur le principe de responsabilité élargie des producteurs (REP) pour les contenants, emballages et imprimés mis en marché au Québec. Cette réforme transfère aux producteurs de ces matières, représentés par Éco Entreprises Québec, la responsabilité de l'élaboration, de la mise en œuvre et du financement du système de collecte sélective québécois.

Ce transfert de responsabilité a par conséquent changé la liste de matières acceptées dans le bac bleu. Le tri n'est plus une question de composition de l'article (verre, plastique, etc.). On doit maintenant simplement se poser la question : est-ce qu'il s'agit d'un contenant, d'un emballage ou d'un imprimé ? Si la réponse est oui, ça va au bac bleu ! Voici quelques exemples de **matières désormais acceptées dans le bac bleu** :



Matières organiques

Avant-propos

Quantités
totales

Taux de
récupération

Génération par
habitant

Potentiel de
valorisation

Collecte
intelligente

Conclusions

Prochaines
actions

Les matières
organiques
17,7 %

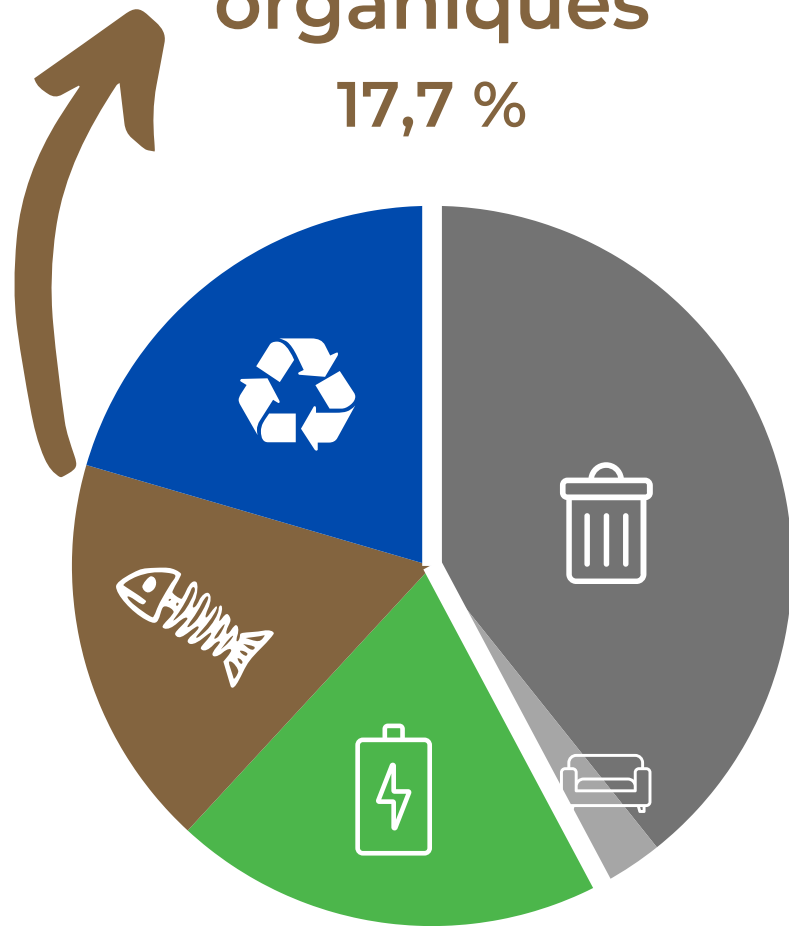


Photo d'Englobe

Le saviez-vous ?

Les sacs en plastique dit compostables ne sont pas réellement compostés dans le centre de Lachute. C'est pour cette raison qu'on ne peut pas en utiliser pour déposer les matières organiques !

Une fois dans la plateforme, le plastique compostable empêche la bonne circulation de l'air entre les autres matières et nuit ainsi à leur compostage. De plus, le plastique non composté devient une contamination du produit final, le compost !

Les 3 642 tonnes de matières organiques générées en 2025, comprenant les résidus alimentaires et verts, ont été compostées par Englobe au centre de Lachute. Le compost final est redistribué aux citoyens et utilisé dans les aménagements urbains.

Sacs acceptés



Sacs refusés



Déchets

Les déchets
39,3 %

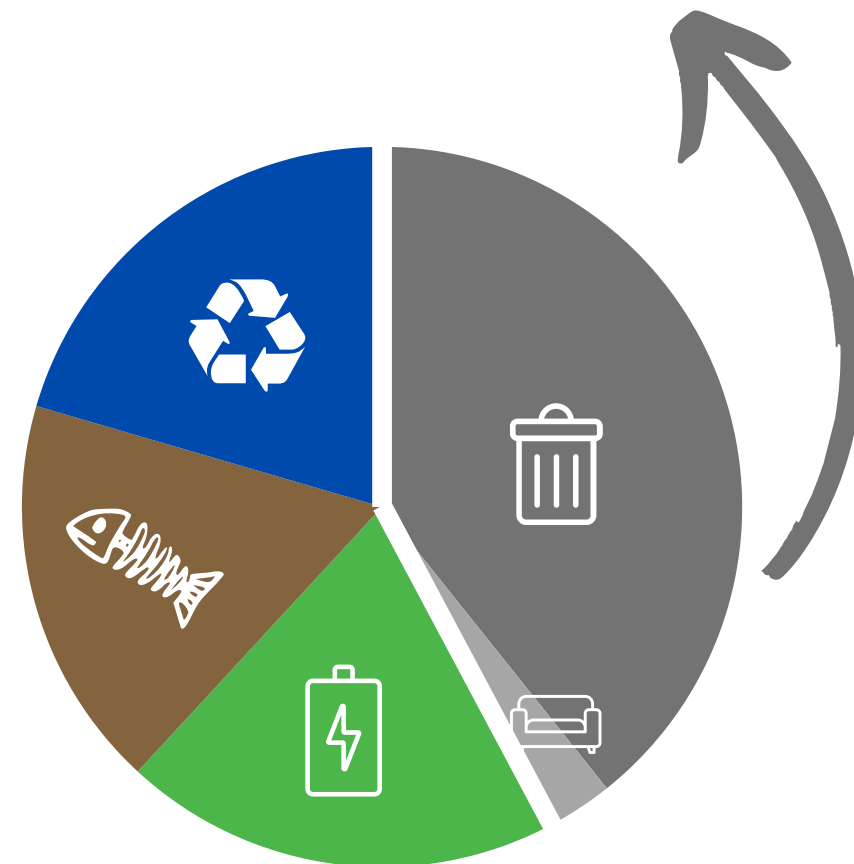


Photo de Radio Canada

Les 8 103 tonnes de déchets collectés en bordure de rue ont été enfouis dans le site d'Enviro Connexions à Terrebonne. Lorsque des matières organiques — telles que la nourriture, les résidus verts et les papiers compostables — sont mal triées et éliminées dans des lieux d'enfouissement, elles produisent du méthane, un puissant gaz à effet de serre.

Encombrants

Les encombrants

2,7 %

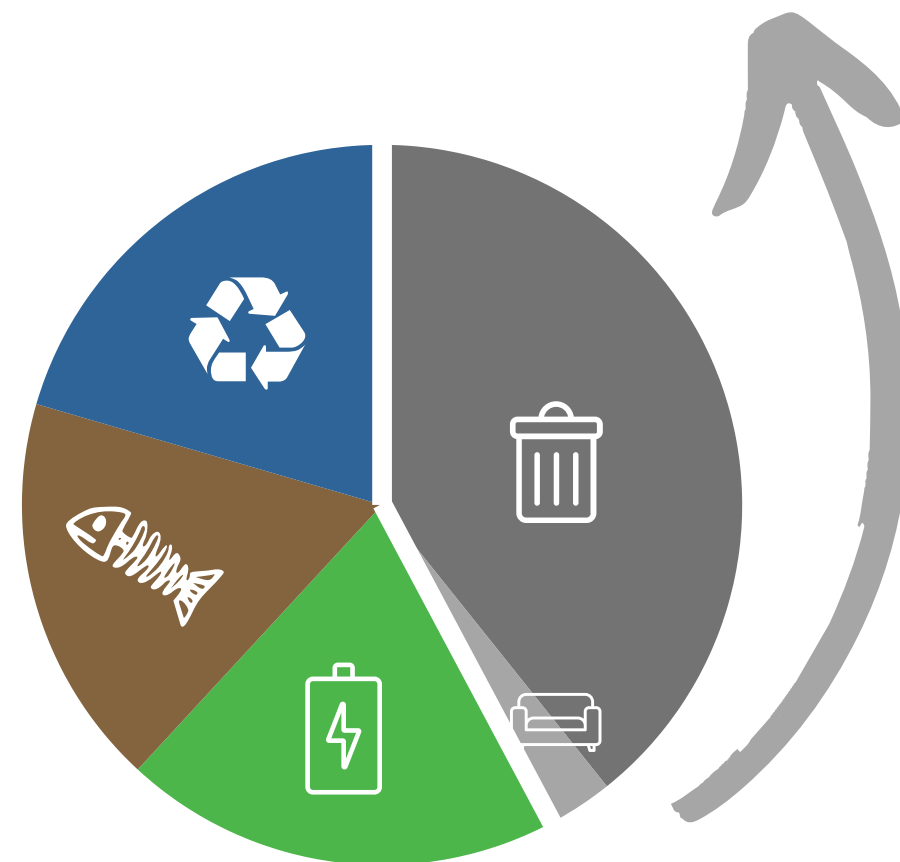


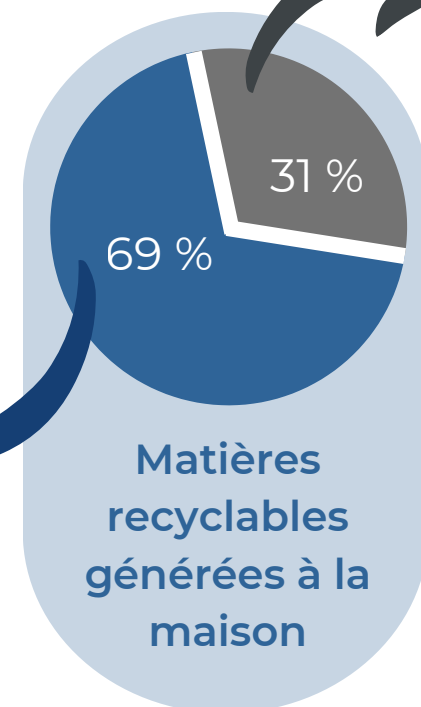
Photo de Radio Canada

Les 560 tonnes de résidus encombrants collectés en bordure de rue ont également été enfouis dans le site d'Enviro Connexions à Terrebonne. Les matières acceptées à la collecte porte à porte d'encombrants sont les meubles non défaits (rembourrés ou pas), les matelas et les sommiers, les lavabos, les baignoires, les douches et les toilettes.

Taux de récupération

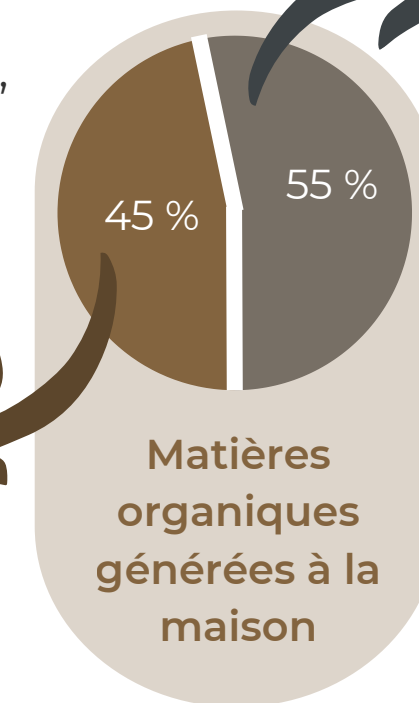
L'objectif établi pour 2030 par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), dont Vaudreuil-Dorion fait partie, est de récupérer **75 % de toutes les matières recyclables** et **70 % de toutes les matières organiques** générées sur le territoire. Autrement dit, l'objectif fixé est de limiter l'élimination des matières recyclables et des matières organiques à 25 % et 30 %, respectivement.

En 2025, le **taux de récupération des matières recyclables** à Vaudreuil-Dorion a été d'environ 69 %



Cela indique que 31 % des matières recyclables générées à la maison ont été éliminées même si elles auraient pu être récupérées

Le **taux de récupération des résidus alimentaires et verts** a été de 45 %, le plus élevé depuis l'implantation de la collecte des matières organiques



Cela veut dire qu'un peu plus que la moitié des matières organiques générées à la maison ont fini au site d'enfouissement.

Avant-propos

Quantités
totales

Taux de
récupération

Génération par
habitant

Potentiel de
valorisation

Collecte
intelligente

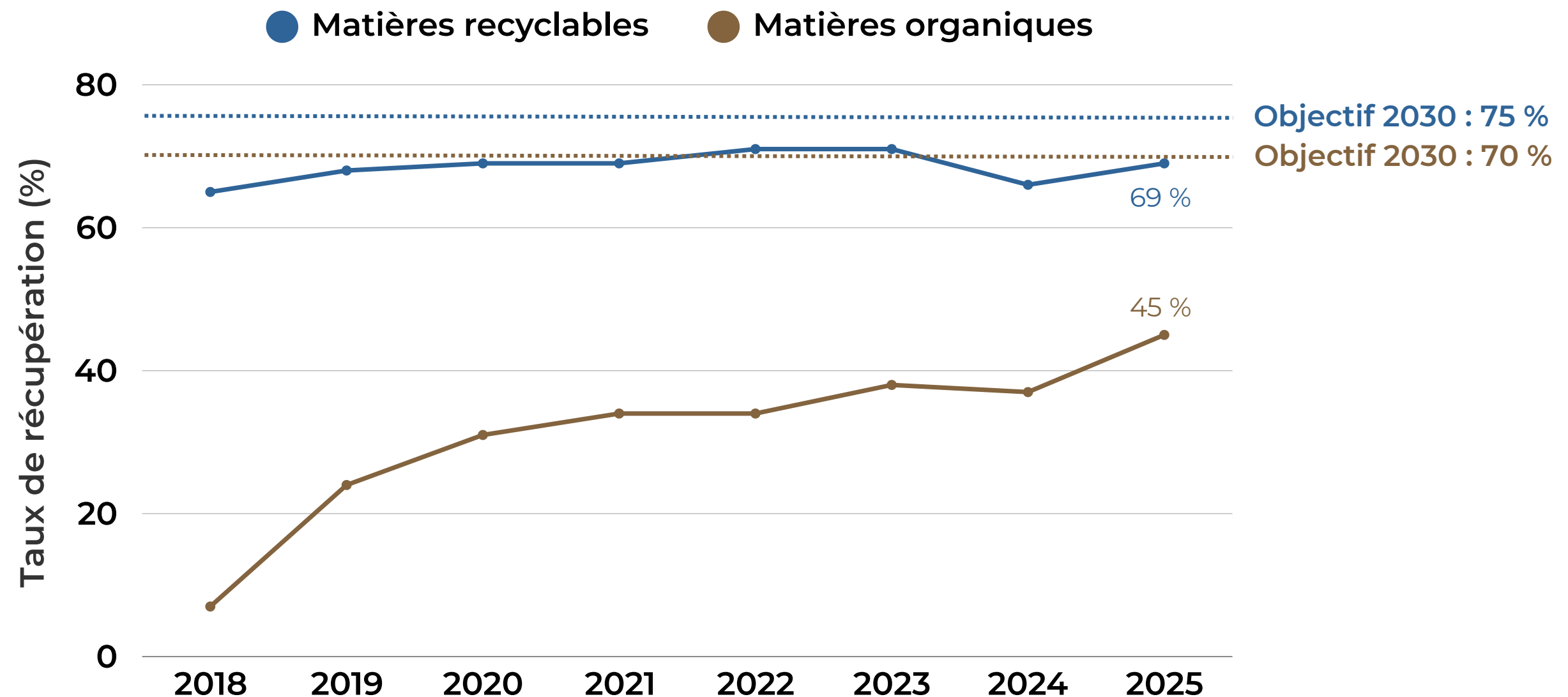
Conclusions

Prochaines
actions

Taux de récupération

Tendance temporelle

L'analyse de l'évolution des taux de récupération montre que la récupération des matières recyclables semble avoir atteint un plateau, tandis que celle des matières organiques est en croissance, particulièrement depuis le déploiement de la collecte intelligente. Toutefois, pour cette dernière, on est encore loin des objectifs fixés pour 2030.



Avant-propos

Quantités
totales

Taux de
récupération

Génération par
habitant

Potentiel de
valorisation

Collecte
intelligente

Conclusions

Prochaines
actions

Génération par habitant

Avant-propos

Quantités
totales

Taux de
récupération

Génération par
habitant

Potentiel de
valorisation

Collecte
intelligente

Conclusions

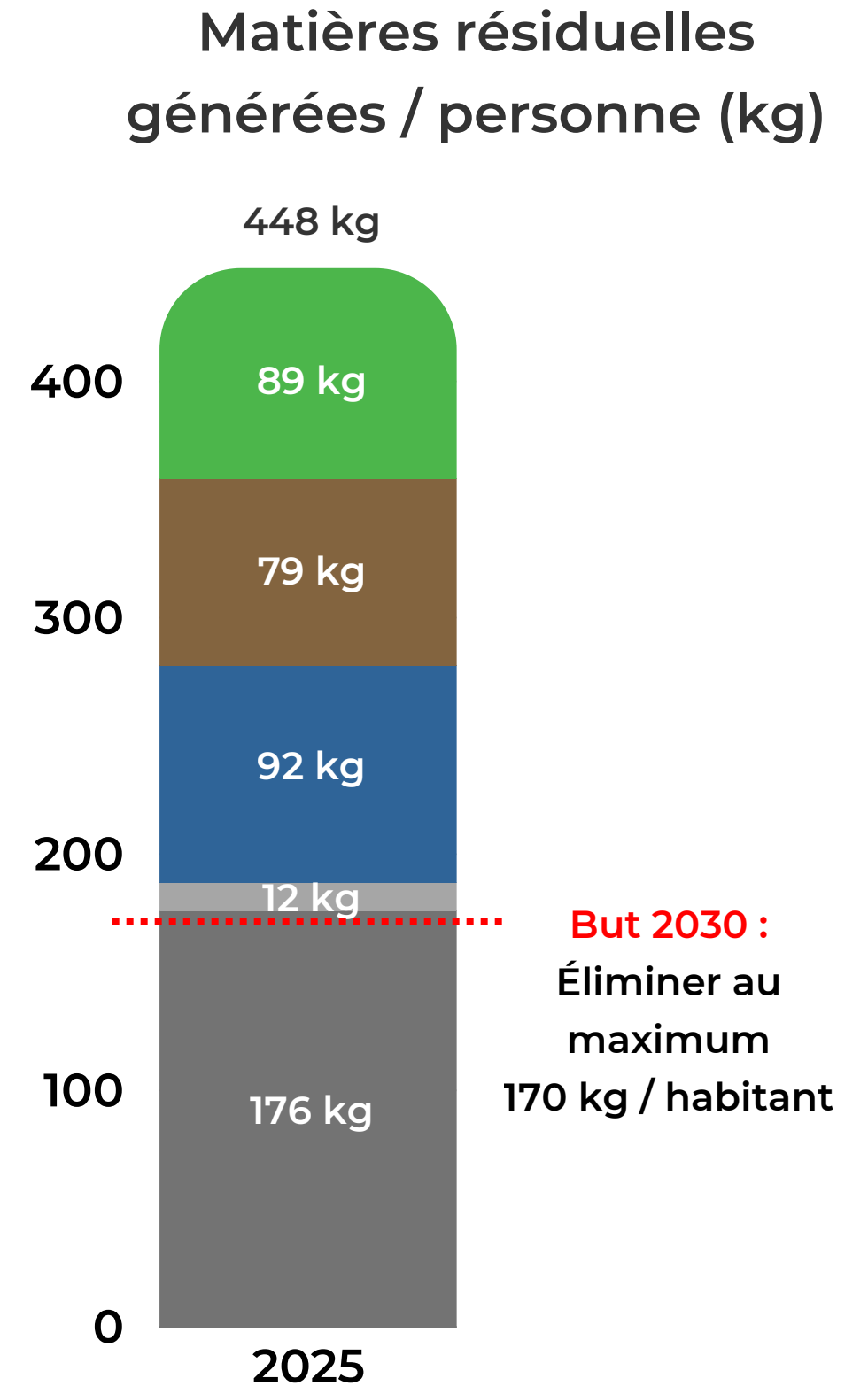
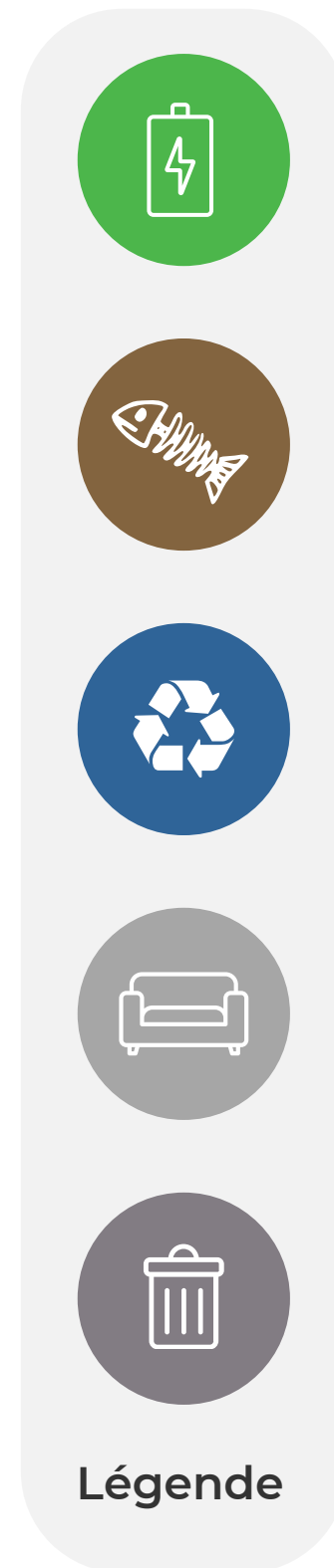
Prochaines
actions

2025

Chaque habitant de Vaudreuil-Dorion a généré en moyenne 448 kg de matières résiduelles en 2025, dont 188 kg ont été enfouies (176 kg d'ordures ménagères et 12 kg d'encombrants) et 260 kg récupérées (92 kg de matières recyclables recueillies dans le bac bleu, 79 kg de matières organiques et 89 kg de matières recyclables recueillies à l'écocentre).

But 2030

L'objectif établi par la CMM est d'éliminer au maximum 170 kg/habitant/an, et ce, d'ici 2030.



Génération par habitant

Tendance temporelle

Avant-propos

Quantités
totales

Taux de
récupération

Génération par
habitant

Potentiel de
valorisation

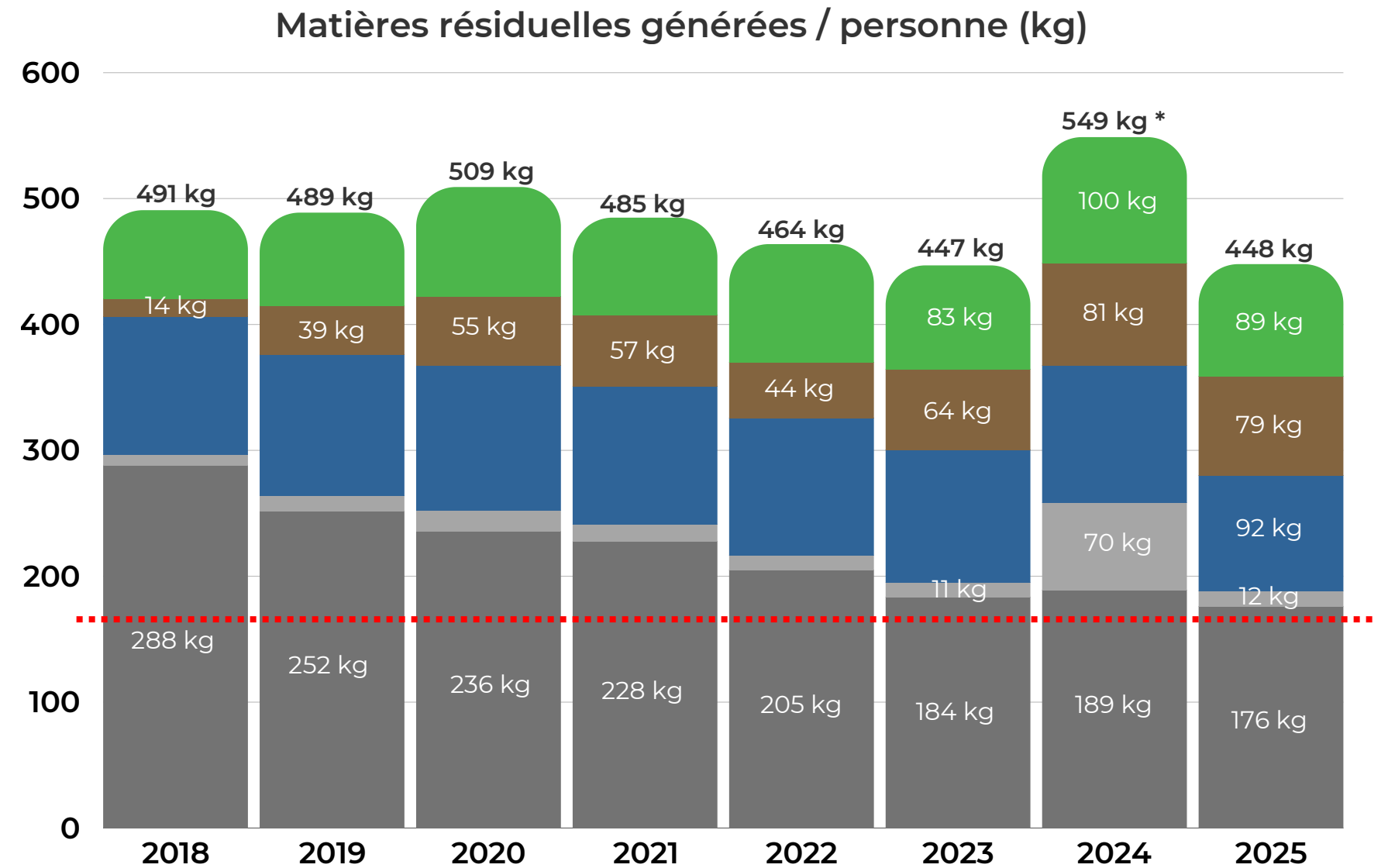
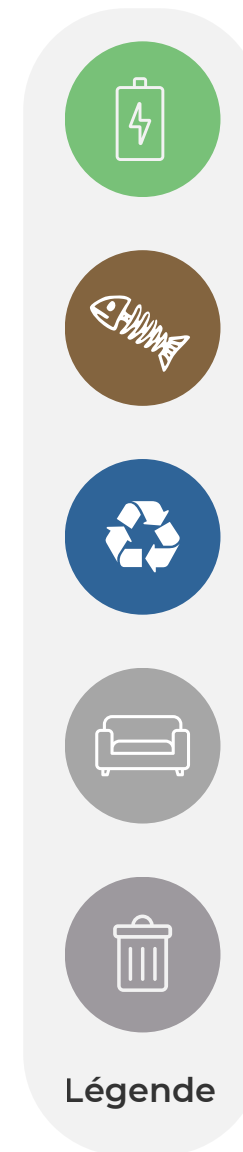
Collecte
intelligente

Conclusions

Prochaines
actions

Entre 2018 et 2025, on observe une tendance à la baisse de la quantité totale de matières résiduelles générées par la population. Durant cette période, l'implantation et l'élargissement de la collecte des résidus alimentaires et verts a permis le détournement de matières organiques de l'enfouissement.

Ce détournement s'est accentué entre 2023 et 2025, à la suite du remplacement des petits bacs bruns (45 L) par de plus grands bacs (240 L), de l'ajout des résidus verts parmi les matières acceptées dans le bac et de la sensibilisation autour de la tarification incitative.



* En 2024, les tonnages de déchets et d'encombrants collectés et de matières apportées à l'écocentre ont été particulièrement élevés à la suite des inondations du mois d'août.

Potentiel de valorisation

Selon une étude de caractérisation des matières éliminées par le secteur résidentiel, il a été estimé que seulement autour de **23 %** des ordures ménagères sont vraiment des déchets ultimes. Autrement dit, **77 %** pourrait être récupérées et acheminées aux filières de recyclage et de valorisation.

À Vaudreuil-Dorion, cela aurait représenté l'élimination de seulement 37 kg de déchets et 23 kg d'encombrants par habitant en 2025.

Dans ce sens, l'actuel potentiel de valorisation des matières éliminées démontre l'importance de poursuivre les efforts de tri à la source réalisés par les citoyens à la maison et au travail ainsi que les actions de sensibilisation portées par la Ville.

Avant-propos

Quantités
totales

Taux de
récupération

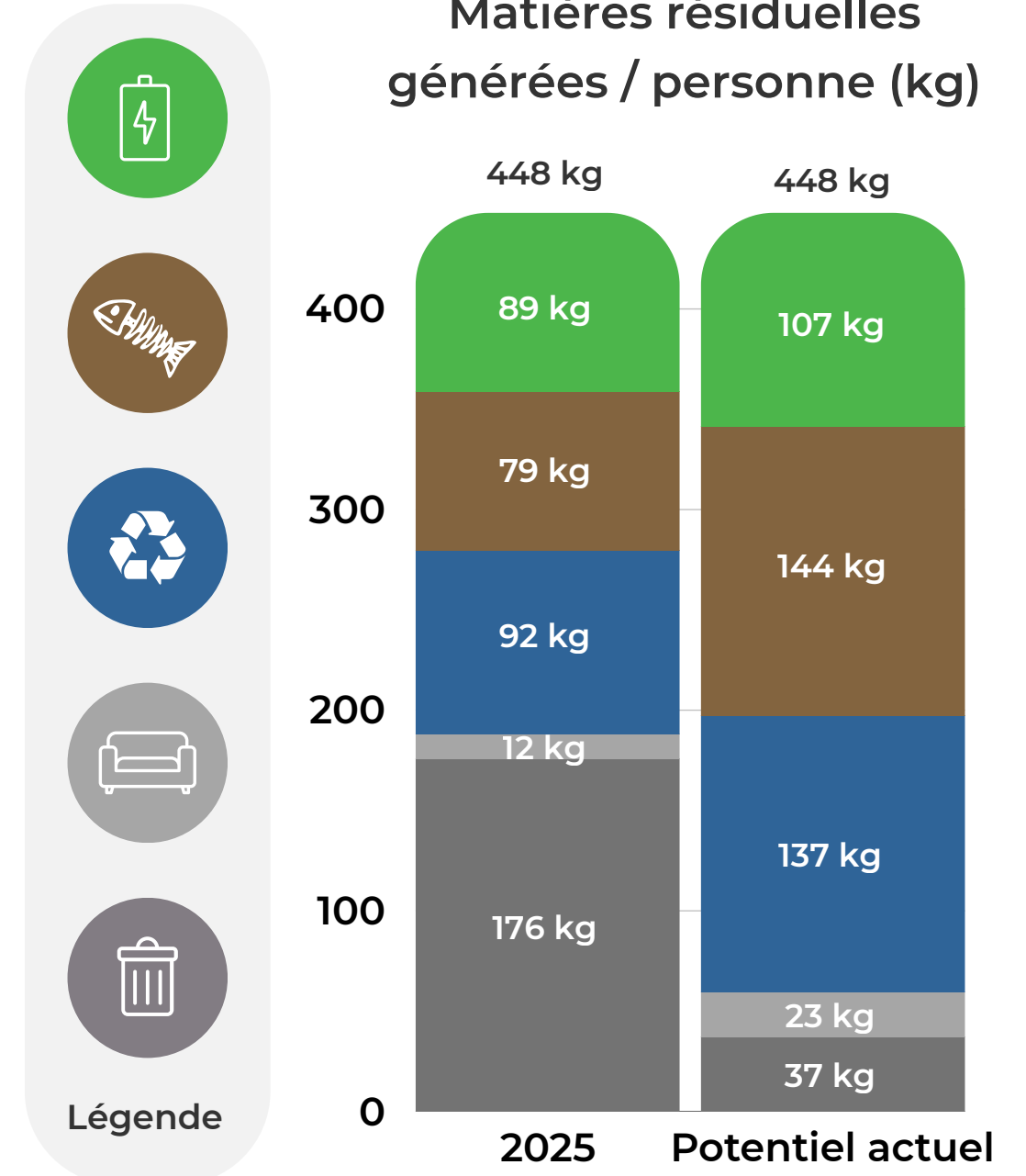
Génération par
habitant

Potentiel de
valorisation

Collecte
intelligente

Conclusions

Prochaines
actions



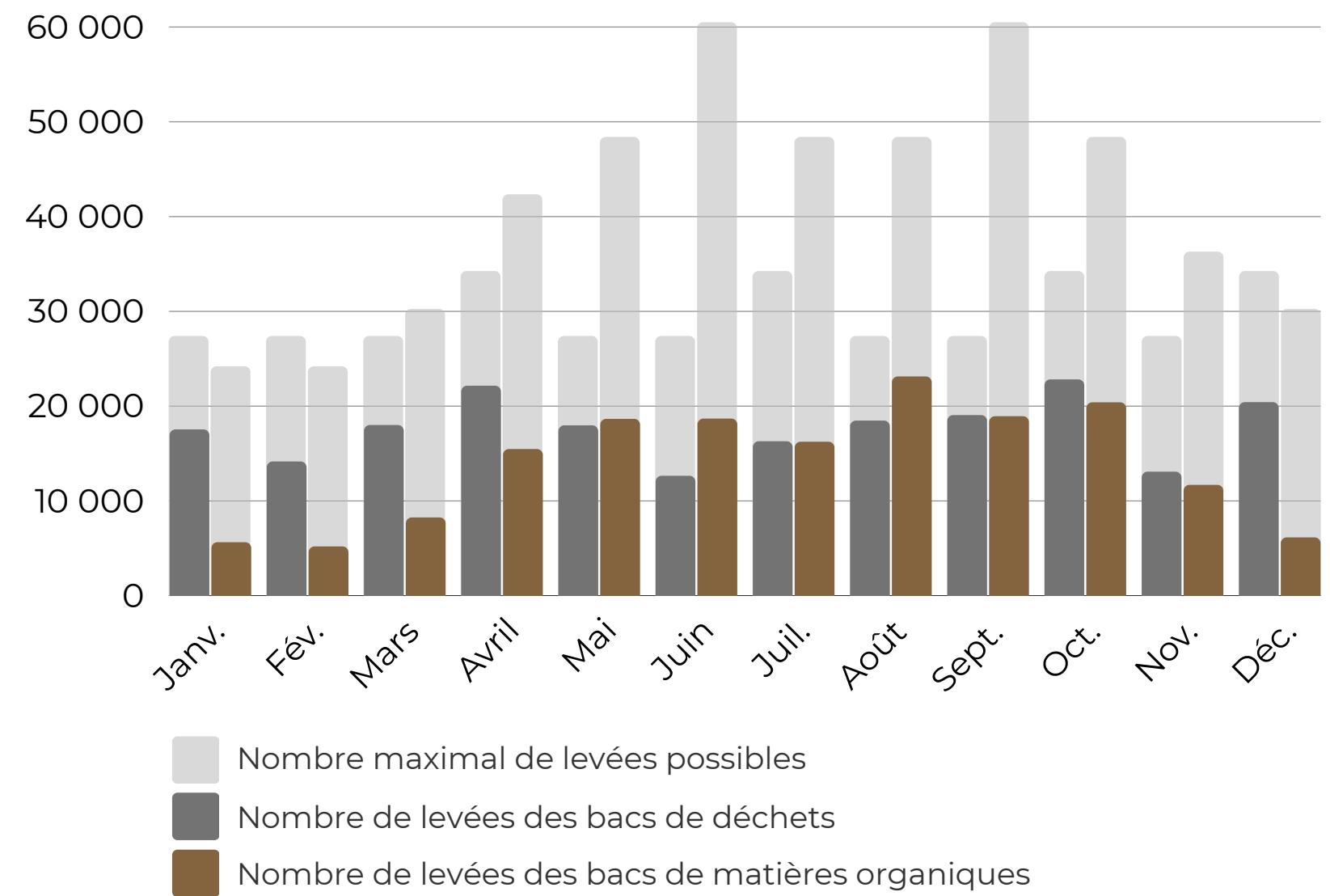
Collecte intelligente

L'année 2025 se voulait la deuxième année de mise en œuvre de la collecte intelligente. À chaque collecte, le nombre de levées des bacs noirs et des bacs bruns a été enregistré.

La collecte des déchets s'effectue aux deux semaines, tout au long de l'année. Celle des bacs bruns est plus fréquente, avec un ramassage hebdomadaire durant la période estivale. Malgré cela, de manière générale, le bac de déchets demeure davantage utilisé que celui de matières organiques, particulièrement en hiver.

On observe toutefois une hausse marquée de l'utilisation du bac de matières organiques entre avril et octobre, période durant laquelle la collecte est hebdomadaire. Cette tendance coïncide avec la saison plus chaude, caractérisée par une production accrue de résidus de jardin, ainsi que par une volonté des ménages de limiter les odeurs en sortant le bac plus régulièrement.

Entre mai et septembre, le nombre de levées du bac de matières organiques a été équivalent ou supérieur à celui du bac de déchets.



Avant-propos

Quantités
totales

Taux de
récupération

Génération par
habitant

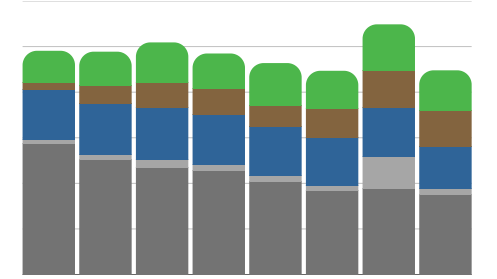
Potentiel de
valorisation

Collecte
intelligente

Conclusions

Prochaines
actions

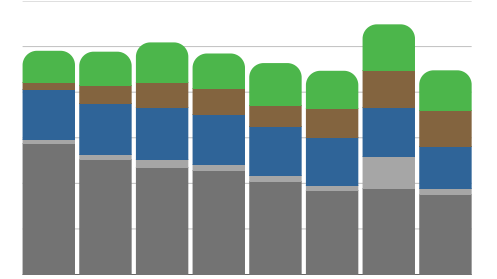
Conclusions



Matières organiques et déchets

- On constate une réduction progressive de l'enfouissement entre 2018 et 2025, associée à l'augmentation de la participation des citoyens à la collecte des matières organiques. Bien que cette tendance soit encourageante, 55 % des matières organiques générées sur le territoire sont toujours placées dans le bac de déchets, contre 45 % dans le bac approprié.
- Contrairement au bac de matières organiques, les variations dans l'utilisation du bac de déchets ne semblent pas présenter de lien clair avec les saisons. Cela pourrait indiquer qu'une part des ménages ne participe pas à la collectes des matières organiques, et ce, de façon constante tout au long de l'année, tandis que ceux qui y participent sortent le bac brun lors de chaque collecte offerte par la Ville. L'implantation de la tarification incitative à partir de 2027, qui concèdera à chaque propriétaire un retour d'argent ou un réduction dans le compte de taxes équivalente au nombre de collectes de déchets manquées par son ménage, veut inciter les ménages résistants à se lancer au tri des matières organiques.

Conclusions



Matières recyclables

- Le taux de récupération des matières recyclables, à 69 % en 2025, est nettement supérieur à celui des matières organiques. Contrairement aux matières organiques, la récupération des matières recyclables semble toutefois avoir atteint un plateau. La modernisation de la collecte sélective vise à relancer la progression de ce taux. Comme la réforme du bac bleu est entrée en vigueur en 2025, on s'attend à une période d'adaptation pour l'intégration de nouvelles pratiques de tri par la population.

Matières reçues à l'écocentre et encombrants

- À la suite du pic de collecte des encombrants observé en 2024, attribuable aux inondations causées par la tempête Debby, les tonnages d'encombrants ramassés en bordure de rue sont revenus à des niveaux habituels en 2025, tout comme les quantités de matières reçues dans le réseau des écocentres. Ces variations mettent en évidence l'impact significatif que des sinistres peuvent avoir sur le volume global de matières résiduelles générées au cours d'une année.

Prochaines actions

Avant-propos

Quantités
totales

Taux de
récupération

Génération par
habitant

Potentiel de
valorisation

Collecte
intelligente

Conclusions

Prochaines
actions

Secteur résidentiel

- Implantation de la tarification incitative des déchets en bac roulant à partir de 2027, avec les premières réductions appliquées dans le compte de taxes 2028
- Sensibilisation et information sur le tri des matières organiques destinée aux immeubles de 9 logements ou plus

Secteur ICI

- Programme d'implantation de récupération des matières organiques dans les ICI grands générateurs (épiceries, restaurants et industries alimentaires)

Optimisation des opérations

- Élaboration d'un plan municipal de gestion des matières résiduelles après sinistre
- Acheminement des encombrants ramassés en bordure de rue à un centre de tri de résidus CRD, à la place du site d'enfouissement